



OFFRE D'EMPLOI JOURNALIERS TEMPORAIRES

La **Municipalité de Port-Daniel-Gascons** désire combler trois (3) emplois de journaliers temporaires au cours de la période estivale 2022.

Sous la responsabilité du directeur des Loisirs, Culture et Tourisme, les personnes choisies devront répondre aux exigences suivantes :

Description du poste :

Faire les travaux d'entretien et d'amélioration de nos infrastructures
Accomplir toutes les tâches connexes à sa fonction.

Exigences :

- Faire preuve d'habiletés manuelles
- Faire preuve d'autonomie, d'initiative, de jugement, d'enthousiasme, de créativité et de vigilance;
- Bonne capacité physique et tolérance à la chaleur;
- Ponctualité, avoir de l'entregent et être capable de travailler en équipe
- Posséder une voiture et un permis de conduire valide
- Respecter et veiller à l'application des règlements de sécurité dans son milieu de travail; utiliser les méthodes de travail sécuritaire et informer son supérieur immédiat de toutes situations dangereuses et anomalies

Conditions de travail :

L'emploi est pour une durée de quatorze (14) semaines.
La semaine normale de travail est de 35 heures à raison de 16\$/heure
Horaire de travail variable selon les besoins du service

Toutes les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à Marie-Pierre Cyr soit *par* la poste au 494, route 132, Port-Daniel, Qc GOC 2N0, par courriel à dg@munpdg.ca, par télécopieur au 418-396-5588 ou en personne et ce, au plus tard le 27 mai 2022, à midi.

Pour information supplémentaire, les personnes intéressées peuvent rejoindre Éric Huard au 418-616-1700.

*Dans le présent document, le masculin est employé à titre générique et désigne aussi bien les hommes que les femmes.

Donné à Port-Daniel-Gascons, ce 11^{ième} jour de mai 2022

Marie-Pierre Cyr, directrice générale